

résolution A/RES/77/248.

Résumé

L'Organisation hydrographique internationale (OHI) est l'organisation internationale intergouvernementale dont l'objectif principal est d'assurer que tous les océans, toutes les mers et toutes les eaux navigables du monde sont correctement hydrographiés et cartographiés. Ce travail est effectué via le rassemblement des agences nationales respectives responsables de l'exécuti

tous les Etats de collaborer avec l'OHI afin d'accroître la couverture en informations hydrographiques au niveau mondial. Toutefois, tous les Etats côtiers, qu'ils soient ou non membres de l'OHI, devraient être encouragés non seulement à veiller à ce que leurs mers et leurs zones côtières soient correctement hydrographiés et cartographiées, mais aussi à mettre davantage l'accent sur les levés en eaux profondes.

Grâce à ses programmes techniques et de renforcement des capacités actifs et menés en étroite collaboration avec d'autres organisations internationales, notamment avec l'Organisation maritime internationale et avec la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, l'OHI soutient l'élaboration et l'amélioration de normes, produits et services en matière d'hydrographie et de cartographie marine, en particulier dans les formats numériques.

Généralités

1. L'Organisation hydrographique internationale (OHI) est l'organisation internationale intergouvernementale dont l'objectif principal est d'assurer que tous les océans, toutes les mers et toutes les eaux navigables du monde sont correctement hydrographiés et cartographiés, via les efforts coordonnés des Services hydrographiques nationaux qui contribuent également à la diffusion des renseignements sur la sécurité maritime (RSM). L'obligation de fournir ces services est énoncée dans la règle 9 du chapitre V de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS) et constitue donc une obligation imposée à tous les gouvernements contractants. La règle 9 exige, entre autres, que les Etats « ... *veillent à ce que les levés hydrographiques soient exécutés de manière à satisfaire, dans la mesure du possible, aux exigences de la sécurité de la navigation* ». La règle 4 du chapitre V impose aux gouvernements contractants l'obligation de veiller à ce que des avertissements de navigation appropriés soient émis dans le cadre des services RSM. L'OHI est hébergée par le gouvernement de Monaco depuis sa création en 1921 et compte actuellement 98 Etats membres.

La référence aux « eaux navigables » ne signifie pas que l'OHI se préoccupe uniquement de la sécurité de la navigation. Bien que le soutien à la sécurité de la navigation soit une priorité essentielle pour tous les Services hydrographiques nationaux, leurs produits eang (fr-FR)E03 50.e0at

instruments internationaux. Sa portée englobe tous les besoins hydrographiques car l'hydrographie sous-tend toute autre activité associée à la mer, y compris la sécurité de la navigation, la protection de l'environnement marin, le développement de l'infrastructure

façon dont les océans unissent et connectent diverses parties prenantes dans tout le spectre du domaine maritime, y compris les océans et les mers, les zones côtières et les deltas, les masses d'eau intérieures et les voies navigables.

19. Le groupe de travail reste engagé auprès de la communauté géospatiale mondiale et des organisations internationales et régionales, notamment l'Organisation hydrographique internationale (OHI), l'Open Geospatial Consortium (OGC) et la Communauté du Pacifique. Les travaux du groupe ont contribué à une perspective axée sur l'eau grâce à diverses opportunités de promotion, notamment la série de webinaires sur les informations géospatiales marines en octobre dernier et le premier séminaire international UN-GGIM sur la gestion efficace et intégrée des informations géospatiales marines en mai de cette année, organisé conjointement par le groupe de travail, le groupe de travail sur les infrastructures de données spatiales maritimes de l'OHI et le groupe de travail sur le domaine marin de l'OGC, et accueilli par l'Autorité maritime et portuaire de Singapour. Les résultats de ces activités et les contributions des représentants des experts, associés au livre blanc de 2020 sur l'information géospatiale marine facilement disponible et accessible, ont stimulé les connaissances marines et l'avancement de l'IGIF-H. Le groupe de travail a recommandé de mettre en œuvre le document final du séminaire international, la déclaration de Singapour sur la gestion efficace et intégrée des informations géospatiales maritimes, afin qu'il soit dûment reconnu par le comité d'experts.

Bathymétrie océanique

20. Le projet de carte générale bathymétrique des océans (GEBCO) est un projet conjoint qui est exécuté sous la direction de l'OHI et de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO. La GEBCO est dirigée par un comité directeur composé de représentants de l'OHI et de la COI et qui est soutenu par un sous-comité technique sur la cartographie océanique (TSCOM), un sous-comité sur les noms des formes du relief sous-marin (SCUFN), un sous-comité sur la cartographie régionale sous-marine (SCRUM), un sous-comité sur les communications, la promotion et l'engagement public (SCOPE) et un comité de gestion du projet de formation GEBCO / *Nippon Foundation*. Le SCUFN entretient d'étroites relations avec le groupe d'experts des NU sur les noms géographiques (UN-

Nippon Foundation-GEBCO. La grille utilise comme « base » la Version 1 du SRTM15+ data set (Olson et col. 2014) – une synthèse de la topographie terrestre avec la topographie du fond marin mesurée et estimée. Cette grille de base est complétée par des ensembles de données bathymétriques maillés développés par les quatre centres régionaux Seabed 2030 et compilée dans une grille bathymétrique mondiale au Centre mondial Seabed 2030. Des informations sur la manière d'accéder à la grille et aux ensembles de données inclus peuvent être obtenues sur le site web suivant :

23. La nouvelle grille GEBCO, publiée en juin 2023, contient nettement plus de données, et la couverture globale est passée à approximativement 25 %. Les travaux se poursuivent pour la mise à disposition de jeux de données supplémentaires et pour encourager l'initiative de bathymétrie participative (CSB) de l'OHI afin de contribuer à accroître l'accessibilité des données bathymétriques au public. Les centres régionaux et mondial Seabed 2030 continuent de travailler étroitement avec

